

## **Permanence de l'association CRESUS Chambre Régionale du Surendettement Social**

La Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine met à votre disposition une permanence d'aide à la résolution de problèmes liés à des difficultés financières, dispensée par un **Juriste** de l'association CRESUS.

Son rôle sera de vous soutenir dans vos démarches par l'analyse de la situation, l'information sur les procédures à suivre, la négociation des délais de paiement, l'orientation...

Ces permanences ont lieu :

**A la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine  
79, Boulevard Victor Hugo – 78130 LES MUREAUX**

**Tous les lundis de 9h à 12h00 et 14h00 à 17h30 sur RDV**